

Brest le 30 Mars 1934



Rapport hebdomadaire

Le Sous-Préfet de BREST

à Monsieur le Préfet du Finistère,

à QUIMPER

J'ai l'honneur de vous faire connaître, en réponse à votre communication du 27 de ce mois, qu'au cours de la semaine écoulée de violentes protestations se sont produites contre l'ouverture d'un magasin à prix uniques dit "Monoprix".

Ce mouvement, qui a nécessité l'intervention de la police locale, a paralysé pendant plus de deux heures l'activité commerciale dans une partie de la rue de Siam. A la tête de ce mouvement, qui n'a pas eu l'approbation de la majeure partie des consommateurs, on pouvait remarquer M. Lombard, Hôtelier-restaurateur, Président du Syndicat des Petits et Moyens Commerçants de Brest.

A part quelques dégradations sans grande importance subies par le magasin "Monoprix", rien de grave n'a été signalé.

Il y a lieu de noter que s'étaient joints aux petits commerçants certains éléments troubles qui, pour être de côtés

.....

différents, ne profitent pas moins de toutes les occasions pour créer des mouvements. L'émotion des petits commerçants semble être apaisée depuis qu'ils ont obtenu du Conseil Municipal de Brest le vote d'un voeu tendant à la réglementation des Magasins à prix uniques.

Parmi les fonctionnaires et autres salariés de l'Etat, l'annonce des décrets-lois a causé une vive émotion. Un meeting de protestation est annoncé pour demain à la Maison du Peuple sous les auspices du Cartel Confédéré des Services Publics.

A Brest la situation ne pourrait s'aggraver qu'au cas où les décrets-lois toucheraient aux salaires des ouvriers de l'Arsenal. Dans la négative ceux-ci observeraient un calme relatif à moins que, par esprit de solidarité, ils ne soutiennent les revendications des moyens ou petits fonctionnaires

lésés, ce qui paraît certain.

Des affiches ont été placardées ces jours derniers. A noter celles du Secours Rouge international, d'Action française, des Combattants Républicains, des Républicains nationaux, toutes se rapportant aux événements du 6 Février dernier.

Des cartes illustrées de participation à l'action antifasciste ont été vendues à 4 et 5 francs l'une. Toutes portent la mention suivante: "Non, la Liberté ne sera pas écrasée chez nous!"

Rien de grave, jusqu'ici, ne se manifeste ni à Brest ni dans les autres communes de l'arrondissement.

Trafic des armes et munitions: aucune constatation n'a

été faite à ce sujet.

Le Sous-Préfet

Curie